



PLAN DU GRAND PARC - ECHELLE : 1/10000

NOVATIO
STUDIO D'ARCHITECTURE

7, Chemin du Noiron
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 06.22.60.50.44

Phase :
PERMIS DE CONSTRUIRE

Nomenclature des pieces		PERMIS
ETUDE IMPACT		PC 11

Plan : E Dossier : 18N1010

Echelle :
Date : 03.08.2018

Indice	Date	Modifications

Dessin : Aurélien Grallier

OPERATION

REAMENAGEMENT ET EXTENSION DES CUISINES DU RELAIS DE POSTE

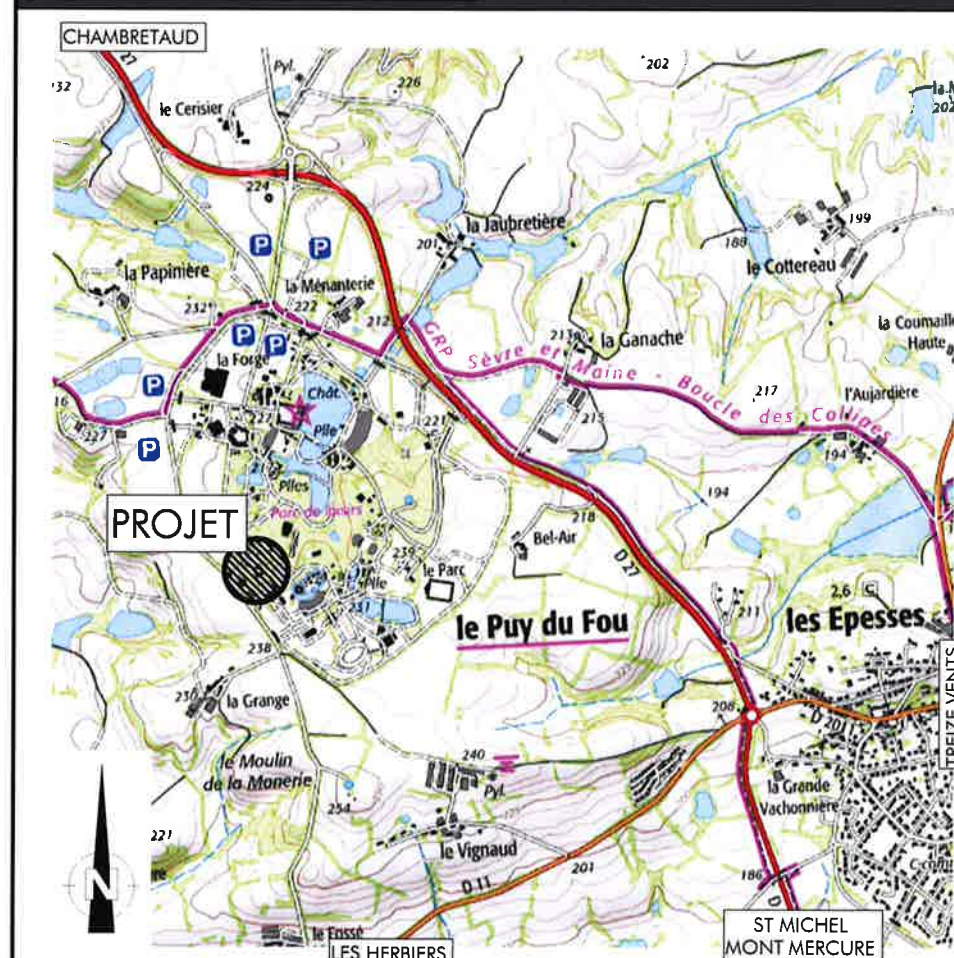
Le Relais de Poste - Le Puy du Fou
85590 LES EPESES

MAITRE D'OUVRAGE

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou
85590 LES EPESES

PLAN DE SITUATION - ECHELLE : 1/25000



Le Maître d'Oeuvre

SAS NOVATIO
Studio d'architecture
S16416 - Puy 854750

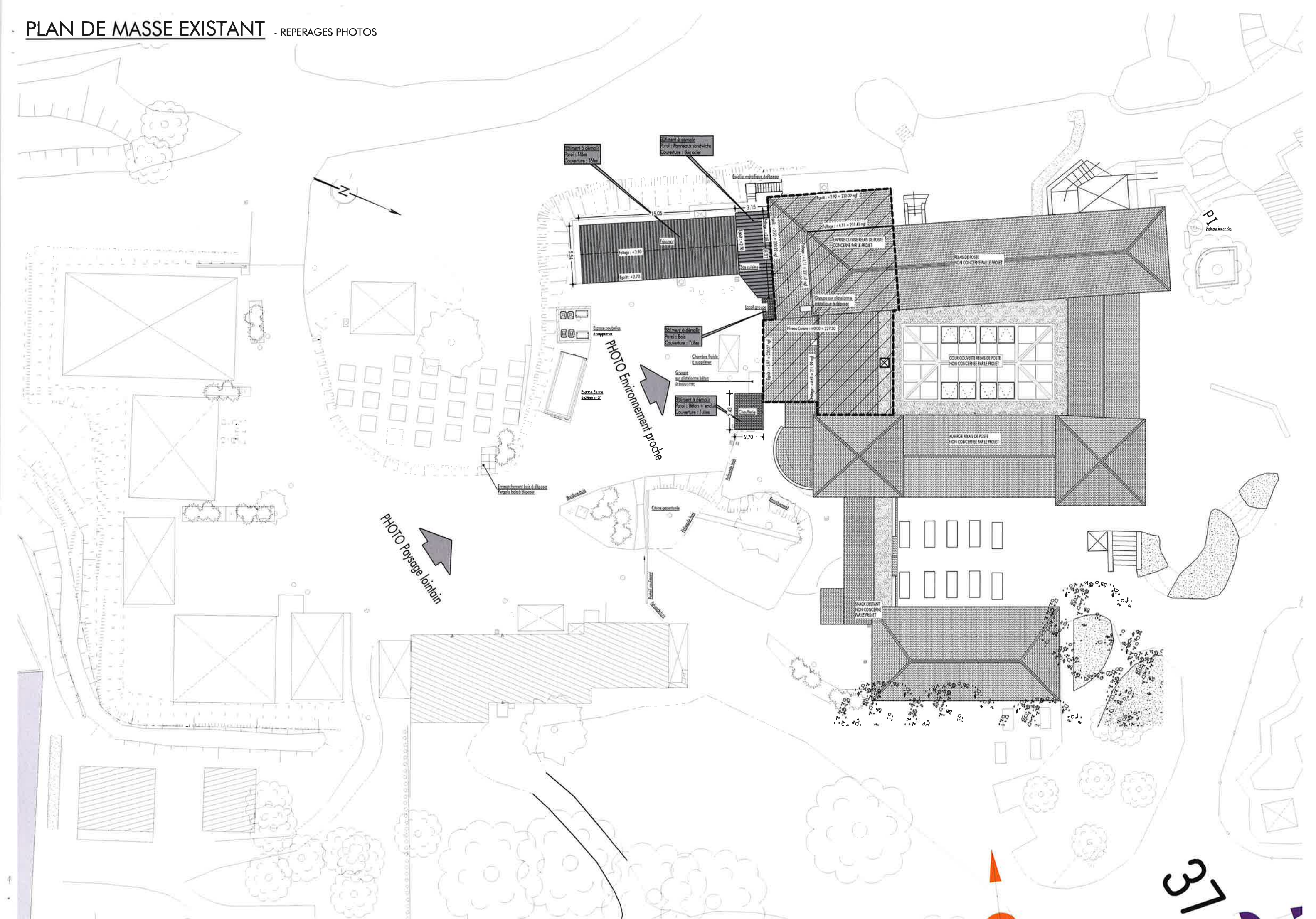
Le Maître d'Ouvrage

GRAND PARC DU PUY DU FOU (S.A.S.)
CS 70025
85590 LES EPESES - France
N° SIRET : 347 480 070 00030
Tél. 02 51 57 66 66

Nota : 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
2- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.

Propriété 6.K - Reproduction interdite sans autorisation expresse

PLAN DE MASSE EXISTANT - REPERAGES PHOTOS

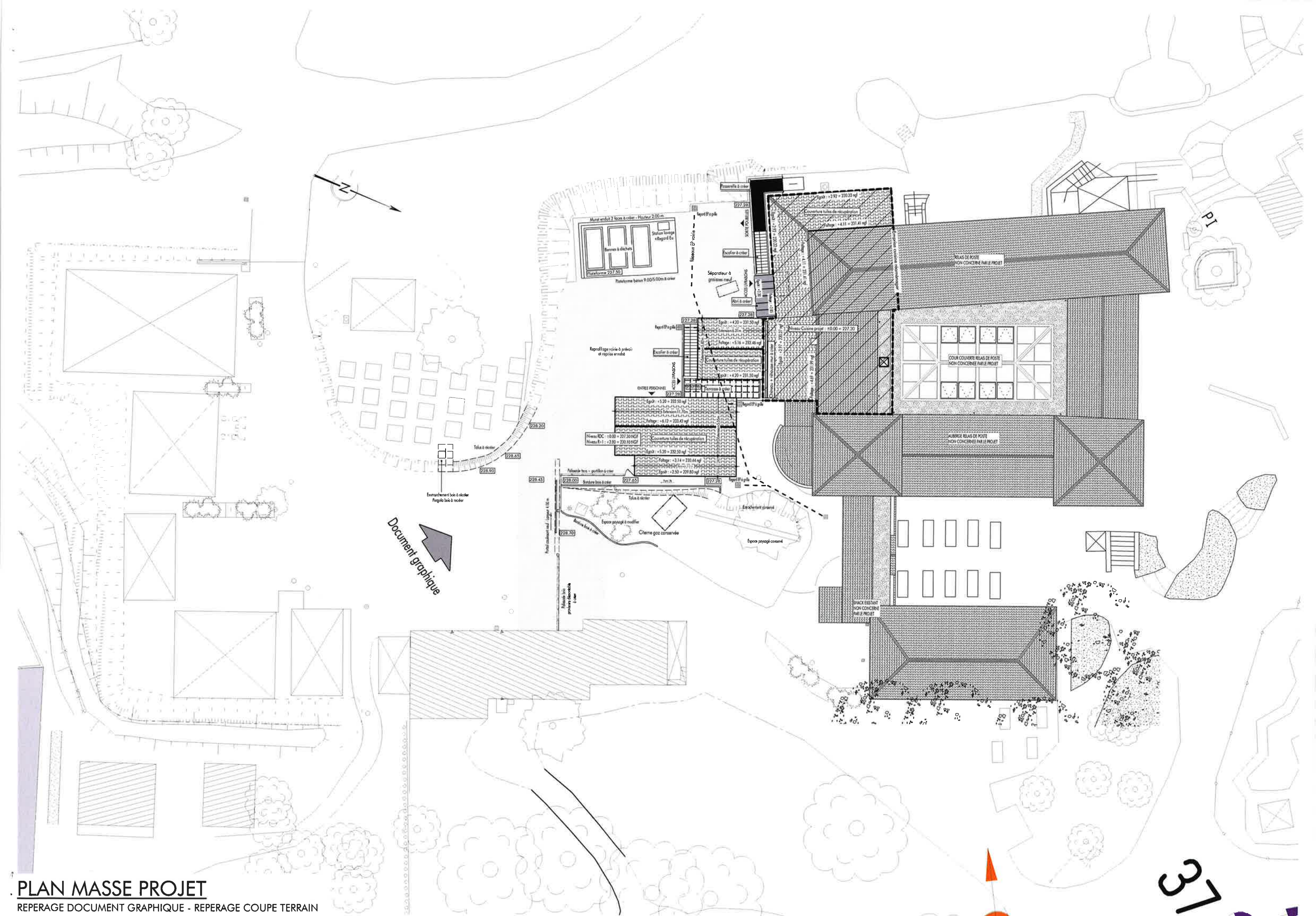


PHOTOGRAPHIE - ENVIRONNEMENT PROCHE



PHOTOGRAPHIE - PAYSAGE LOINTAIN







DOCUMENT GRAPHIQUE



NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET

LOCALISATION :

Commune : LES EPESES

Adresse : Le Relais de Poste – Le Puy du Fou

Surface du terrain : 212 746 m²

Parcelles : section F N°1295

PROJET :

Réaménagement et extension des cuisines du Relais de Poste

RÉSEAUX :

Eaux usées : Raccordement sur le réseau collectif existant remis à neuf

Eaux pluviales : Raccordement sur le réseau collectif existant

Eau potable : Raccordement sur le réseau collectif existant

Électricité : Raccordement sur le réseau collectif existant

Téléphone : Raccordement sur le réseau collectif existant

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Le projet se situe dans l'enceinte du parc à thème « Le Puy du Fou » au Relais de Poste. Le Relais de Poste est occupé par des bâtiments à R+1, à usage de salle de restauration assise et de salle de réunion sans spectacle. Une cour couverte est enclavée dans le Relais de Poste. Une cuisine est attenante au Relais de Poste qui fait l'objet du projet, comprenant un frisomat, une chaufferie, un sas cuisine et un local groupe. Ceux-ci seront démolis. L'espace cuisine du Relais de Poste est délimité par des espaces paysagés, par des talus et par un portail coulissant, délimitant l'espace public/privé. Des zones techniques sont présentes sur l'espace cuisine (benne, poubelles, chambre froide...). Ces zones seront supprimées. Un escalier métallique accédant à la salle R+1 du Relais de Poste est présent, proche du sas cuisine. Celui-ci sera supprimé.

PRÉSENTATION DU PROJET

. Aménagement extérieur prévu pour le terrain :

- L'accès à la salle R+1 du Relais de Poste sera remis à neuf, par la création d'une passerelle et d'un escalier métallique habillé de parement bois.
- Une plateforme béton sera créée pour les futures bennes et la station de lavage.
- Les espaces paysagés seront modifiés sur l'emprise de l'extension.
- Le portail coulissant existant sera supprimé. Un nouveau portail sera mis en place, en recul par rapport au bâtiment « infirmerie » existant.
- Un reprofilage de voirie est à prévoir ainsi qu'une reprise de bitume.

. L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles prévues :

- Le projet concerne le réaménagement complet de l'espace cuisine existant et l'extension attenante à cet espace cuisine, réalisée à R+1, en couverture tuiles, présentant une unité d'aspect et une simplicité de volume dans la continuité du bâtiment existant, non accessible au public.
- Le projet aura une expression architecturale traditionnelle, sans porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains.
- Les façades et le traitement des ouvertures seront traités harmonieusement. Le choix de différents coloris et matériaux sera effectué en fonction des souhaits et de l'ambiance que nous voulons donner à ce nouvel espace, mais toujours dans la continuité du bâtiment existant.
- Des palissades bois seront prévues, afin de redélimiter l'espace public/privé et de masquer au maximum ce nouvel espace.

. Traitement des matériaux et des couleurs des constructions de terrain :

EXISTANT REAMENAGE

- o Murs : Enduit – Peinture à créer – Ton sable
- o Menuiseries : Menuiserie Alu – Coloris Rouge oxyde – RAL 3009
- o Couverture : Couverture tuiles de récupération

EXTENSION

- o Murs : Enduit - ton sable
- o Parement bois – Teinte naturelle
- o Parement pierres, appareillage pierres granit, linteau bois teinte naturelle
- o Menuiseries : Menuiserie Alu - Coloris Rouge oxyde – RAL 3009
- o Couverture : Couverture tuiles de récupération

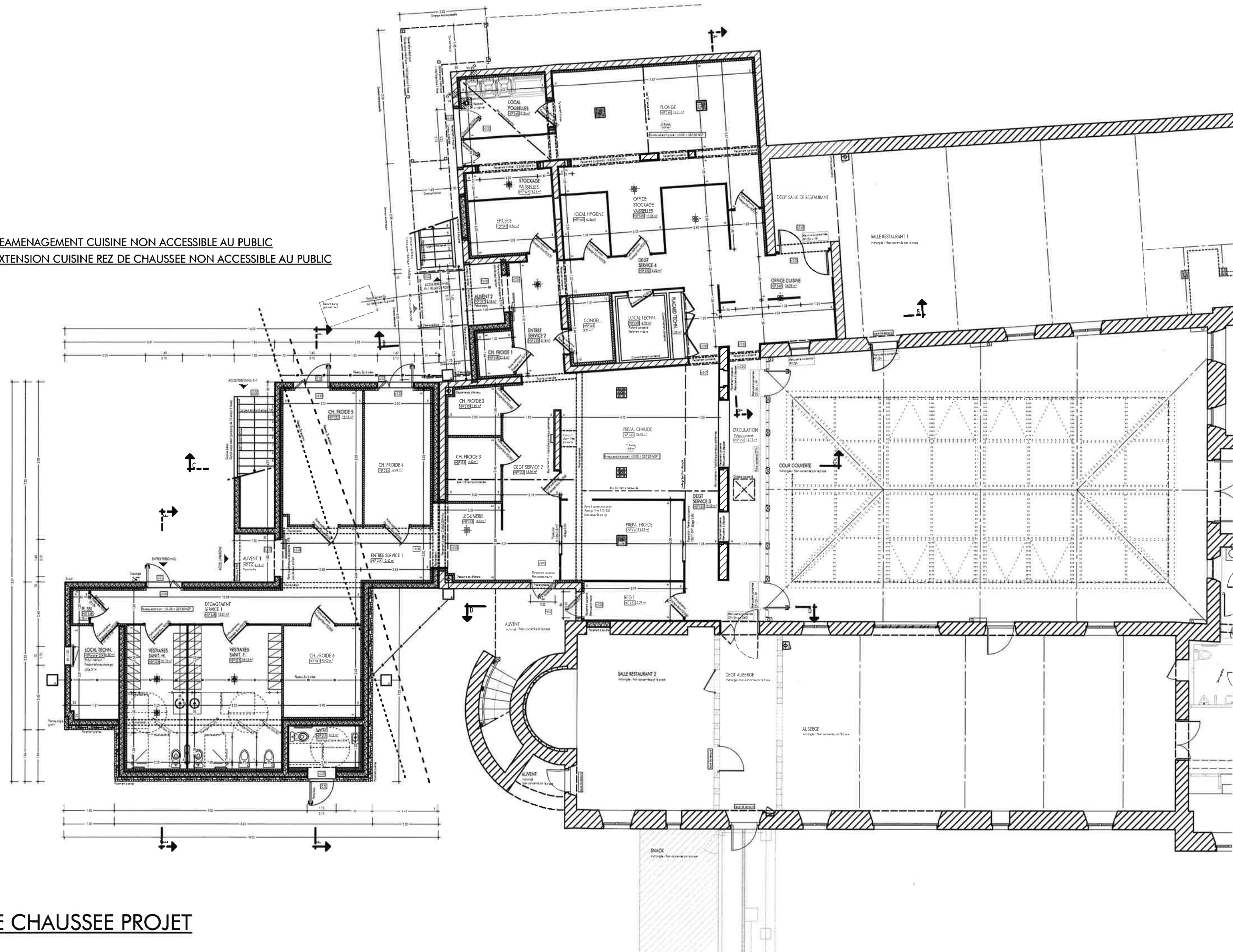
. Traitement des espaces libres, notamment les plantations extérieures prévues pour le terrain :

Les surfaces libres de toute construction seront végétalisées. Il n'est pas prévu de planter des arbres de hautes tiges.

. Organisation et aménagements des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

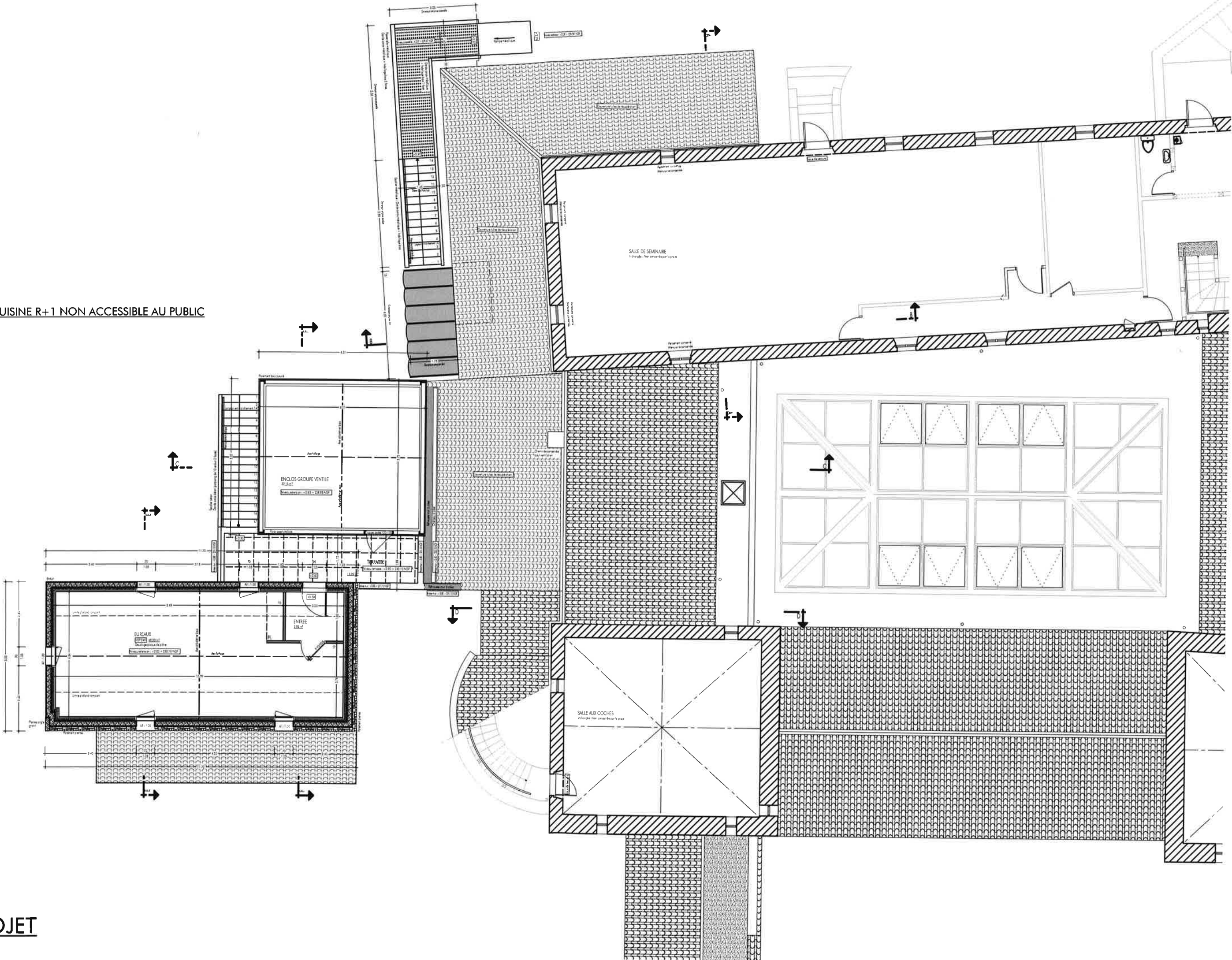
L'accès à cet espace, des automobiles (Livraisons...) et des piétons (Personnel...) est déjà existant et restera inchangé.

REAMENAGEMENT CUISINE NON ACCESSIBLE AU PUBLIC
EXTENSION CUISINE REZ DE CHAUSSEE NON ACCESSIBLE AU PUBLIC



PLAN REZ DE CHAUSSEE PROJET

EXTENSION CUISINE R+1 NON ACCESSIBLE AU PUBLIC



PLAN R+1 PROJET